

PORTUGAL

Date des élections: 25 avril 1976

But de la consultation

Election de tous les membres du Parlement conformément aux dispositions de la Constitution promulguée le 2 avril 1976*.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral du Portugal, l'Assemblée de la République, se compose de 263 députés élus pour 4 ans. Les citoyens portugais résidant à l'étranger sont représentés par quatre députés.

Système électoral

Est électeur tout citoyen portugais, même s'il réside hors du pays, âgé de 18 ans révolus et inscrit sur les listes électorales. Sont à la fois privés du droit de vote et inéligibles à l'Assemblée de la République les aliénés mentaux, les détenus, les criminels en train de purger leur peine et certaines catégories de personnes qui, avant le 25 avril 1974, exerçaient des fonctions publiques importantes ou appartenaient à des organisations antidémocratiques.

Les listes électorales sont révisées avant les élections.

Est éligible à l'Assemblée tout citoyen âgé de 21 ans révolus possédant la nationalité portugaise depuis au moins 15 ans et résidant depuis plus de six mois dans la circonscription où il se porte candidat. Le mandat parlementaire est incompatible avec l'appartenance au Gouvernement et avec le service actif dans les forces armées ou de police, de même qu'avec une charge de magistrat, un poste de diplomate et avec certaines fonctions publiques et ecclésiastiques. Les candidats sont présentés par des partis politiques.

Les députés sont élus dans 24 circonscriptions (dans le Portugal métropolitain, les Açores, Madère, Macao et les pays étrangers où résident un nombre important de Portugais), au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle selon la méthode d'Hondt. Les partis ne sont représentés à l'Assemblée que s'ils obtiennent au moins 5% du total des suffrages exprimés.

* Voir section *Evolution parlementaire*, p. 16.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Ainsi que cela avait été le cas lors des élections à l'Assemblée constituante un an plus tôt*, les élections de 1976 à l'Assemblée de la République offraient à l'électorat portugais le choix entre des groupes politiques et des candidats représentant un large éventail d'opinions.

La date des élections a été fixée deux mois à l'avance. Quatorze partis politiques ont présenté plus de 3000 candidats (dont 442 femmes); un grand nombre d'entre eux étaient âgés de moins de 30 ans. Les formations les plus importantes étaient le Parti socialiste dirigé par le D^r Mario Soares, le Parti populaire démocratique, centriste, le Parti communiste portugais et le Centre démocratique et social qui, à eux quatre, détenaient presque tous les sièges de l'Assemblée constituante.

La campagne électorale animée, qui a duré trois semaines, a été axée sur les moyens de résoudre les divers problèmes économiques, tels que le déficit de la balance des paiements, l'inflation et le chômage.

Le scrutin s'est déroulé sans incident. Les socialistes sont restés le parti le plus important, mais n'ont pas réussi à obtenir la majorité absolue à l'Assemblée, face à un important vote centriste et conservateur. Le Centre démocratique et social, conservateur, a doublé le pourcentage de ses voix, prenant le troisième rang au sein de l'Assemblée et devançant ainsi le Parti communiste.

Un gouvernement socialiste minoritaire a été formé le 23 juillet 1976 à l'issue des élections présidentielles qui eurent lieu le 27 juin. M. Soares fut nommé Premier Ministre.

* Voir *Chronique des élections parlementaires IX (1974-1975)*, p. 77.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges
à l'Assemblée de la République

Nombre d'électeurs inscrits	6 481 352	
Votants	5 396 112	(83,26%)
Bulletins blancs ou nuls	258 180	
Suffrages valablement exprimés	5 137 932	

Formation politique	Suffrages obtenus*	%	Nombre de sièges
Parti socialiste portugais	1 887 180	36,67	107
Parti populaire démocratique	1 296 432	25,23	73
Centre démocratique et social	858 783	16,71	-12
Parti communiste portugais	785 620	15,29	40
Union démocratique populaire	91 383	1,77	1
Front socialiste populaire	41 954	0,81	—
Mouvement pour la réorganisation du Parti du prolétariat **	36 237	0,70	—
Mouvement de la gauche socialiste	31 065	0,60	—
Parti démocrate chrétien **	28 226	0,54	—
Parti populaire monarchiste	28 163	0,54	—
Ligue communiste internationaliste	16 235	0,31	—
Parti communiste portugais (marxiste- léniniste) **	15 801	0,30	—
Alliance ouvrière et paysanne * *	15 671	0,30	—
Parti révolutionnaire des travailleurs **	5 182	0,10	—
			263

* A l'exclusion des suffrages exprimés à l'étranger.

** Qui n'avait pas participé aux élections de 1975.